

CONSIGNES RELATIVES A L'UTILISATION DES POÊLES - CHEMINÉE

Lors de l'utilisation du poêle de la cuisine, fermer la plaque obturant le conduit à l'aide du clips posé sur le manteau de la cheminée.

Méthode traditionnelle – allumage par le bas

1. Déposer les feuilles de journal froissées sur le fond du foyer
2. Poser les brindilles et le petit bois par-dessus en quantité suffisante
3. Installer des bûchettes (bûches préalablement refendues en petites et fines sections) sur le bois d'allumage.
4. Enflammer le papier journal.

Vous souhaitez :

- Prévenir la formation de bistre dans les tuyaux et les corps de chauffe
- Faciliter le tirage naturel
- Réduire les risques d'enfumage

Préférez la méthode d'allumage par le haut ou inversé.

- 1) Disposer les bûches de plus grande taille au fond du foyer en croisant les bûches à chaque niveau. Veillez à laisser entre chaque bûche un espace pour que l'air circule.
- 2) Placez ensuite par-dessus le petit bois d'allumage en quantité suffisante, toujours en croisant par rapport au niveau inférieur, et posez l'allume-feu au milieu.
- 3) Terminez votre pyramide en ajoutant un peu de bois d'allumage.
- 4) Puis enflammez l'allume-feu à l'aide d'une allumette. C'est simple et rapide !

Lors de la première utilisation, surtout en période de grand froid, il est recommandé d'enfourner une quantité limitée de bois afin d'assurer un démarrage progressif de la flambée. Pour cela, la trappe d'arrivée d'air doit être ouverte.

Puis, dans un deuxième temps, compléter le chargement en bois sans excès, et refermer la trappe d'arrivée de l'air aux 2/3. Il n'est pas recommandé de trop charger le poêle afin de le faire tenir toute une nuit par exemple. Un poêle trop chargé s'apparente à une utilisation non conforme.

Le poêle ne doit pas non plus tourner trop au ralenti, un juste réglage de la trappe d'arrivée d'air permet d'optimiser les conditions d'utilisation du poêle.

Nous vous remercions de votre aimable collaboration et nous vous souhaitons un bon séjour à ARRÈS.

PS : des allume-feux et/ou du gel sont disponibles dans le petit meuble situé en haut à droite de la cheminée.

Avant votre départ, merci de bien vouloir placer les cendres (poêles et cheminée) dans un seau acier entreposé à l'extérieur, nettoyer les foyers et refermer la plaque d'obturation du conduit

En ce qui concerne les cendres de la cheminée ou des poêles, nous vous demandons de respecter les consignes ci-dessous :

- A votre arrivée dans la maison, vider les récipients métalliques laissés par les précédents occupants et répandre les cendres dans le jardin, à l'arrière de la maison. Les récipients métalliques seront ainsi vides et disponibles pour recevoir les cendres résultant de votre séjour. Les cendres **froides** peuvent aussi être mises dans un sac et déposées dans le container destiné aux biodéchets.
- Avant votre départ, il convient de vider les poêles de leurs cendres et de récupérer celles de la cheminée avant son nettoyage
- Stocker les cendres à l'extérieur dans les récipients métalliques mis à votre disposition pour éviter tout risque d'incendie lié aux braises résiduelles.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ORGANISATION LITERIE ET CHAMBRES

***Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de fumer dans les
chambres***

Chaque chambre comprend des lits prêts à l'emploi, housse de couette et taies d'oreillers assorties afin de rendre l'accueil des occupants plus agréable.

Néanmoins, il est demandé à chacun d'apporter son linge personnel afin d'assurer des conditions d'hygiène optimales et de prolonger durablement la literie en place.

En cas d'oubli, des draps, housses de matelas, housses de couette, taies d'oreillers et couvertures sont à votre disposition dans chaque chambre ou dans les armoires situées au grenier (2^{ième} étage à droite).

Lorsque vous utilisez la literie de l'association, il vous est demandé de la ramener chez vous afin de la nettoyer, puis de la faire passer à un des responsables qui la remettra en place lors d'un déplacement ultérieur.

Ces dispositions valent également pour les serviettes et tapis de sol situés dans les salles de bain, à votre disposition en cas de besoin.

Plusieurs aspirateurs sont à votre disposition. Merci d'en faire usage dans vos chambres avant votre départ.

ORGANISATION CUISINE

La cuisine dispose d'appareils d'électroménager, des ustensiles de cuisine variés et de tous les couverts nécessaires situés dans la vitrine murale ou dans les meubles bas.

Sont également présents, en fonction des périodes, divers ingrédients que vous pouvez utiliser lors de votre séjour (huile, vinaigre, pâtes, riz, café, sucre, conserves...). Merci d'utiliser le cas échéant les boîtes hermétiques en place afin de leur assurer une bonne conservation.

Merci de nettoyer le réfrigérateur avant votre départ et d'en laisser les portes entrouvertes. N'y laisser aucun aliment susceptible de se dégrader ou de moisir !

Une armoire à pharmacie se trouve dans l'armoire murale.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

CONSIGNES TRI SELECTIF

Comme en France et depuis de nombreuses années, les villages du Val d'Aran, en collaboration avec le Conseil Général ont mis en place le tri sélectif des déchets :

- Verres (bouteilles, pots ou bocaux, sans capsule ou opercule)
- Emballages (tous emballages plastiques, cartons ou métal)
- Papiers, cartons (à conserver pour l'allumage de la cheminée)
- Déchets organiques (y compris essuie-tout et mouchoirs)

A la sortie du village d'ARRES DESSUS, en direction de VILAMOS, côté gauche de la route, vous pouvez déposer votre sac de déchets organiques dans le container destiné aux biodéchets.

Pour tous les autres déchets, d'autres containers sont à votre disposition entre ARRES et VILAMOS ou à la sortie de VILAMOS, à droite.